

Province de Québec
Municipalité du Village de Massueville

Lundi 13 août 2018

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 13 août 2018 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Richard Gauthier et Matthieu Beauchemin;

Était absente la conseillère Ginette Bourgeois;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Denis Marion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018;
4. Documents déposés;
5. Rapport du maire;
6. Période de questions;
7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
 - 7.1 Suivi des différents comités;
8. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – juillet 2018;
 - 8.2 Demande de modification du zonage affectant le lot 6 264 066;
9. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
 - 9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – juillet 2018;
 - 9.2 Achat d'un afficheur de vitesse;
 - 9.3 Attribution du statut de « Rue partagée » à la rue Cartier;
 - 9.4 Ajout d'une bordure au coin des rues Cartier et de l'Église;
10. **ADMINISTRATION**
 - 10.1 Présentation des comptes à payer du mois de juillet 2018;
 - 10.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 juillet 2018;
 - 10.3 Offre de service pour la reddition de compte finale du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTÉU);
 - 10.4 Offre de service pour le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ);
 - 10.5 Demande d'un délai supplémentaire, dans le cadre d'une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires, volet ruralité, à la MRC de Pierre-De Saurel;
 - 10.6 Transfert du nouveau rôle d'évaluation triennal;
 - 10.7 Autorisation au Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 13 août 2018

3575

11. Affaires nouvelles;
12. Questions diverses;
13. Clôture de la séance.

1. **Ouverture de la séance**

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h31.

Rés. 2018-08-096 2. **Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-08-097 3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 3 juillet 2018, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 3 juillet 2018 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. **DOCUMENTS DÉPOSÉS** (c.c. liste)

- Avis de dépôt de 38 193 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, en paiement de la mesure financière de péréquation pour l'année 2018. (208-141);
- Chèques de 6 048.85 \$ de Finances Québec en remboursement de la TPS pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017 et de 36 497.21 \$ pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017. (11.9.8/01 & 208-150);
- Chèque de 32 338.02 \$ de Revenu Québec en remboursement de la TVQ pour la période de décembre 2017 à juillet 2018. (208-150).

CORRESPONDANCE

1. **RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE** : Procès-verbaux des séances ordinaires du 17 mai 2018, du 21 juin et du 19 juillet 2018. (114-245);
2. **MAMOT** : Lettre nous informant que dorénavant, les états de dépôt seront transmis uniquement par courrier électronique. (xxx);

3. **AZIMUT DIFFUSION** : Lettre nous remerciant de notre implication financière au sein de cet organisme. (114-250);
4. **MRC DE PIERRE-DE SAUREL** : Copie de la résolution no 2018-06-212 concernant la répartition des coûts liés aux policiers cadets. (114-241); - Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 juin 2018. (114-241); - Transmission des règlements 286-18 établissant les règles de régie interne du comité technique en sécurité incendie de la MRC de Pierre-De Saurel, du règlement 287-18 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel, du règlement 288-18 concernant le contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Pierre-De Saurel et du règlement 289-18 sur la gestion contractuelle de la MRC de Pierre-De Saurel. (114-241);
5. **OPÉRATION NEZ ROUGE SOREL-TRACY** : Lettre nous invitant à participer à la prochaine campagne. (114-250);
6. **MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE** : Bulletin d'information pour les épisodes de chaleur accablante et informations sur les piscines et plages. (503-100);
7. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS** : Lettre nous informant que le projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisée (AMM) a été prolongé jusqu'au 1^{er} juin 2020. (601-122);
8. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ** : Transmission de la résolution no 141-07-18 concernant le projet de conversion de l'église - Référendum. (802-124);
9. **CÉGEP SOREL-TRACY** : Deuxième facturation des programmes Cégep/Municipalités de l'année 2018. (401-130).

5. Rapport du maire

Alors que le Conseil municipal reprend ses travaux après quelques semaines de vacances, nous travaillons sur plusieurs projets qui nous occuperont beaucoup toute l'année. Dans un premier temps, nous finirons le travail amorcé au printemps sur la rue Cartier. Plusieurs personnes nous ont interpellés au sujet de l'aménagement de la nouvelle rue. Je rappelle que nous avons présenté notre projet lors d'une assemblée publique l'an dernier. Mais devant la réaction de certaines personnes, nous en convoquerons une autre pour bien expliquer le projet qui vise à améliorer ce périmètre patrimonial autour du parc du Carré royal. Nous souhaitons faire de cette rue une « rue partagée » selon la définition qu'en donne le code de la sécurité routière. Il nous reste à adopter un règlement et à afficher la signalisation pour que nous puissions tous ensemble profiter de cet aménagement en toute sécurité pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

Deux nouvelles entreprises sont actuellement en train de naître dans la municipalité et nous les accompagnons pour que leur projet soit un succès. J'ai bien hâte que les nouvelles à ce propos puissent être annoncées.

Le gros projet de l'année demeure la transformation de l'église. Même si nous nous heurtons régulièrement à des difficultés dans ce dossier, il faut avancer. Les ministères nous appuient et nous souhaitons que tous nos partenaires dans ce projet fassent preuve de bonne foi et de sérieux. C'est un projet que nous devons réussir, en

respectant les contraintes que vivent les petites municipalités, particulièrement du point de vue financier. Mais je le répète, croire que nous ne pouvons pas y arriver avant même de commencer à bien définir le projet n'est pas responsable. Des municipalités plus petites que les nôtres ont trouvé des moyens de réaliser de beaux projets grâce à leur imagination et leur détermination. Nous ne sommes pas moins bons que les autres.

De plus en plus d'éléments dans la municipalité dépendent de notre collaboration avec les municipalités voisines. C'est le cas cette année des loisirs, de nos habitations à loyer modique et de la sécurité incendie. Nous avons beaucoup de travail à faire dans ces dossiers et nous nous y attelons.

Même si l'été est la saison des vacances, c'est aussi une des saisons très occupées pour les membres du personnel de la municipalité. Je veux les remercier pour leur travail, leurs efforts et leur engagement à livrer la meilleure qualité de services possible.

Le maire,



Denis Marion

6. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance. Des questions sont posées concernant les travaux et l'espace de stationnement qui a été fait en béton sur la rue Cartier.

7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

8. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – juillet 2018 (c. c. 1103-110)

Le rapport du mois de juillet 2018 sera déposé à la séance ordinaire du mois de septembre prochain.

8.2 Demande de modification du zonage affectant le lot 6 264 066

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de modification du zonage affectant le lot 6 264 066 et des recommandations de l'inspecteur en bâtiment concernant cette demande.

8.3 Avis de motion sur le projet de règlement no 461-18 modifiant le règlement de zonage 293-91 afin de créer une zone commerciale ZCA-29(c.c. | 105-131)

Monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin donne avis qu'à une prochaine séance du Conseil sera soumis, pour adoption, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 293-91 afin de créer une zone commerciale ZCA-29.

9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION

9.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – juin et juillet 2018 (c. c. | 103-110)

Les rapports des mois de juin et juillet 2018 sont déposés au Conseil.

Rés. 2018-08-098 **9.2 Achat d'un afficheur radar de vitesse** (c. c. | 601-122)

CONSIDÉRANT la résolution no 2018-03-039 adoptée le 5 mars 2018 à une séance ordinaire, autorisant l'achat d'un afficheur de vitesse auprès de l'Agence Sylvie Racine/ 9348-4707 Québec inc.;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs messages téléphoniques et courriels ont été laissés à l'entreprise sans aucun retour;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

D'ABROGER la résolution numéro 2018-03-039 autorisant l'achat d'un afficheur de vitesse conformément à la proposition de l'Agence Sylvie Racine/9348-4707 Québec inc.;

D'AUTORISER l'achat d'un afficheur de radar de vitesse conformément à la soumission de Trafic Innovation inc., soit la plus basse, pour un montant de 3 920 \$ plus les taxes applicables et incluant le panneau solaire.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire suivant : « *Acquisition d'immobilisation - Transport* » (23-040-10-000-00).

Adopté à l'unanimité.

Rés. 2018-08-099 **9.3 Attribution de statut de « RUE PARTAGÉE » à la rue Cartier** (c. c. | 601-122)

CONSIDÉRANT QUE la rue Cartier fait partie du quadrilatère du Parc du Carré Royal, le cœur patrimonial de la Municipalité du Village de Massueville;

CONSIDÉRANT QUE la rue Cartier n'est pas une rue collectrice et qu'elle fait 180 mètres de long;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville devait faire cette année des travaux d'infrastructures sur la rue Cartier;

CONSIDÉRANT QUE la rue a été aménagée pour qu'elle puisse être une « RUE PARTAGÉE », selon la définition du Code de la sécurité routière;

CONSIDÉRANT QU'une rue partagée est un aménagement de rue qui donne la prépondérance aux piétons et à la vie locale en insistant sur la sécurité des personnes qui l'empruntent;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a opté pour un aménagement particulier pour bien distinguer les places de stationnement;

CONSIDÉRANT QUE les piétons pourront bénéficier de la priorité sur les véhicules routiers et les bicyclettes, et qu'ils seront autorisés à circuler sur l'ensemble de la chaussée sans toutefois gêner la circulation;

CONSIDÉRANT QU'afin de signaler la rue partagée, un nouveau panneau de signalisation sera installé indiquant que la vitesse permise sur la rue sera de 20km/h et que la chaussée sera partagée par les différents usagers, notamment les véhicules motorisés, les cyclistes et les piétons;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports prévoit que pour d'identifier une rue partagée, la municipalité doit adopter un règlement et prévoir la signalisation nécessaire en vue d'assurer la sécurité des différents usagers tout en ayant terminé l'aménagement de la rue avant l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement identifiant une rue partagée;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

QUE les membres du conseil annoncent leur intention d'adopter un règlement qui fixe la limite de vitesse à 20km/h sur la rue Cartier en respectant les règles du MTQ et en lui donnant le statut de « RUE PARTAGÉE ».

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU qu'une assemblée publique sera tenue pour informer la population et répondre aux questions sur le statut de RUE PARTAGÉE.

Adopté à majorité

10. ADMINISTRATION

Rés. 2018-08-100 10.1 Présentation des comptes à payer du mois de juillet 2018 (c. c. 1 liste)

Les membres du Conseil examinent la liste des comptes à payer au 31 juillet 2018.
Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

DE PRENDRE ACTE du certificat de la directrice générale et secrétaire-trésorière,

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
du Village de Massueville
de la séance ordinaire 13 août 2018**

3580

France Saint-Pierre, à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après:

Je soussignée, France Saint-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Massueville, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 31 juillet 2018.

ET D'APPROUVER telle que soumise la liste des factures à payer pour un total de 52 939.80 \$

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<u>NO CHÈQUE</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>MONTANT</u>
C1800178	Les Prés verts M.B. ltée (tourbe- rue Napoléon)	41.40
C1800179	Bibliothèque de St-Aimé et Massueville (don député S. Rochon).....	300.00
C1800180	Commission scolaire Sorel-Tracy (taxes scolaires 2018-207 Cartier).....	52.73
C1800181	Clinique de l'auto Yamaska (huile et filtre pour tondeuse).....	43.69
C1800182	Fabrique de Saint-Aimé (loyer mois août 2018)	270.00
C1800183	Fonds de l'information du territoire (droits mutation -juillet 2018).....	12.00
C1800184	Fourniture de bureau Denis (tiroir clavier, chemise étampe stylos-Loisirs). 356.32	356.32
C1800185	Loisirs et sport Montérégie (adhésion 2018-2019).....	93.46
C1800186	MRC. Pierre-De Saurel (quote-part déchets-juillet 2018)	2 775.95
C1800187	Petite caisse (communiqué bouteilles- Ô Chalet et courrier recommandé).....	64.67
C1800188	R.A.R.C. (consommation juin, ajust. AIBR, installation compteur d'eau)...	6 284.09
C1800189	R.I.P.I. (inspection risque élevé, quote-part août 2018).....	4 998.24
C1800190	Solidarité rurale du Québec (cotisation 2018)	250.00
C1800191	Groupe Environnex inc. (analyses mensuelles-juin 2018).....	857.71
C1800192	Villiard Serres & Jardins (fleurs char allégorique)	74.88
C1800193	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion, tracteur à gazon, papier hyg.)....	525.17
C1800194	Danis construction inc. (pavage trous rue Napoléon).....	550.16
C1800195	Quincaillerie Yamaska inc. (mèche, collet, adaptateur et raccord-Halle).....	73.38
C1800196	Marcel Fafard ingénieur (projet réfection rue Cartier)	1 770.62
C1800197	Buropro Citation (lecture copieur au 25 juillet 2018).....	106.51
C1800198	Labo S.M. inc. (contrôle qualitatif rue Cartier)	5 959.61
C1800199	SPA Drummondville (2 ^e versement contrôle animalier).....	676.83
C1800200	Tetra Tech inc. (analyse des dessins et plans rue Cartier).....	3 552.72
C1800201	Produits chimiques CCC ltée (sulfate d'alun).....	1 297.84
C1800202	Municipalité de Saint-David (ent. inspecteur mun. - janv. à juin 2018). 7	481.40
C1800203	Manon Paulhus (ménage bureau février et juin, lavage vitres et tapis)	810.57
C1800204	La Capitale assureur (assurances collectives août 2018).....	850.54
C1800205	Câblevision du Nord (déplacement réseau rue Varennes)	2 320.89
C1800206	Bell conférences inc. (téléphone conférences-Jardins Massueville).....	25.54
C1800207	Hydro-Québec (déplacement ligne électrique rue Varennes).....	8 675.64
L1800086	Visa Desjardins (courriers rec., frais annuels, journal municipal juillet)	258.74
L1800087	Visa Desjardins (réfrigérateur-usine, ampoules -halle, tablettes-biblio).....	373.10
L1800088	Hydro-Québec (éclairage public- 2 juillet 2018).....	515.64
L1800089	Télébec (téléphone bureau-10 juillet 2018).....	230.48
L1800090	Télébec (téléphone usine-10 juillet 2018).....	97.43
L1800091	Télus (cellulaires 18 juillet au 17 août 2018)	232.06

Total : 52 939.80 \$

Adopté à l'unanimité

10.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 juillet 2018 (c.c. | 201-120)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, à titre informatif, l'état des activités financières au 31 juillet 2018.

Monsieur le conseiller Richard Gauthier s'absente de 9h25 à 9h27.

Rés. 2018-08-101 **10.3 Offre de service pour la reddition de compte finale du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)** (c.c. | 114-300 & 208-141)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de Barbara Côté, CPA, CA de la firme Hébert Marsolais inc., au montant de 2 500 \$ afin de remplir les exigences pour un remboursement dans le cadre du programme FEPTEU.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire suivant : « *Reconstruction rue de Varennes* » (23-050-10-000-01).

Adopté à la majorité

Rés. 2018-08-102 **10.4 Offre pour la reddition de compte pour le programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)** (c.c. | 114-300 & 208-141)

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de Barbara Côté, CPA, CA de la firme Hébert Marsolais inc., au montant de 1 850 \$ afin de remplir les exigences pour un remboursement dans le cadre du programme de la TECQ.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire suivant : « *reconstruction rue Cartier* » (23-050-10-000-02).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-08-103 **10.5 Demande d'un délai supplémentaire, dans le cadre d'une demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires (FDT), volet ruralité, à la MRC de Pierre-De Saurel** (c.c. | 401-130 & 802-124)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a commencé la phase 2 de sa mise en œuvre du plan de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE dans cette phase 2, l'embauche d'un chargé de projet était nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE pour financer l'embauche de ce chargé de projet, la municipalité a demandé une aide financière au FDT;

CONSIDÉRANT QUE la conversion de l'église de Saint-Aimé et Massueville fait partie de la phase 2 de la mise en œuvre du projet de développement durable;

CONSIDÉRANT QUE le dossier de la conversion de l'église ne peut se faire sans la collaboration de la Municipalité de Saint-Aimé;

CONSIDÉRANT QUE le processus est long afin de répondre à toutes les exigences du MAMOT, notamment en préparant la création d'une Régie intermunicipale pour l'acquisition de l'église et sa transformation en salle multifonctionnelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil demande à la MRC de Pierre-De Saurel de prolonger le délai du protocole d'entente numéro 201702-009RU jusqu'au 31 mars 2019.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-08-104 **10.6 Transfert du nouveau rôle triennal** (c.c. | 208-111)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Massueville a demandé à la MRC de Pierre-De Saurel de procéder à l'équilibrage du prochain rôle triennal;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau rôle triennal sera déposé à la municipalité en septembre prochain;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

D'ACCPETER l'offre de CIM pour le transfert du rôle triennal 2019-2020-2021 au coût de 477.15 \$, taxes incluses.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire suivant : « *Administration et informatique* » (02-130-00-414-00)

Adopté à l'unanimité

Rés. 2018-08-105 **10.7 Autorisation au Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu** (c.c. | 601-127)

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;
IL EST RÉSOLU

D'ABROGER la résolution numéro 2018-07-093.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU D'AUTORISER le club Vagabond de véhicules tout-terrain à circuler, pour la saison hivernale 2018-2019, sur la rue Royale, **de la rue des Étangs** au lieu de la rue des Prés à la rue Plessis, afin que les véhicules tout-terrain

puissent se rendre au restaurant la Frite d'Or et au dépanneur Bardier, et sur la rue Bonsecours, à la Cantine du Village.

Adopté à l'unanimité

11. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

12. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle n'est abordée lors de cette séance.

13. Questions diverses

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Rés.2018-08-106

14. Clôture de la séance

Sur proposition de monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h40.

Adopté à l'unanimité

Denis Marion
Maire

France Saint-Pierre
Directrice générale et secrétaire-trésorière